




 HOTEL ****

 PORTES OCTODURE

 Martigny

 Tél. (026) 22 71 21

 LES JOURS (midi et soir)

 BUFFET DU MARCHÉ

 CHAUD ET FROID

 Fr. 32.— Le dimanche Fr. 42.—

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi

 7 avril 1995

 N° 27 - 135^e année

 Bi-hebdomadaire fondé

 en 1861

 Rédaction - Info:

 Tél. (026) 22 65 76

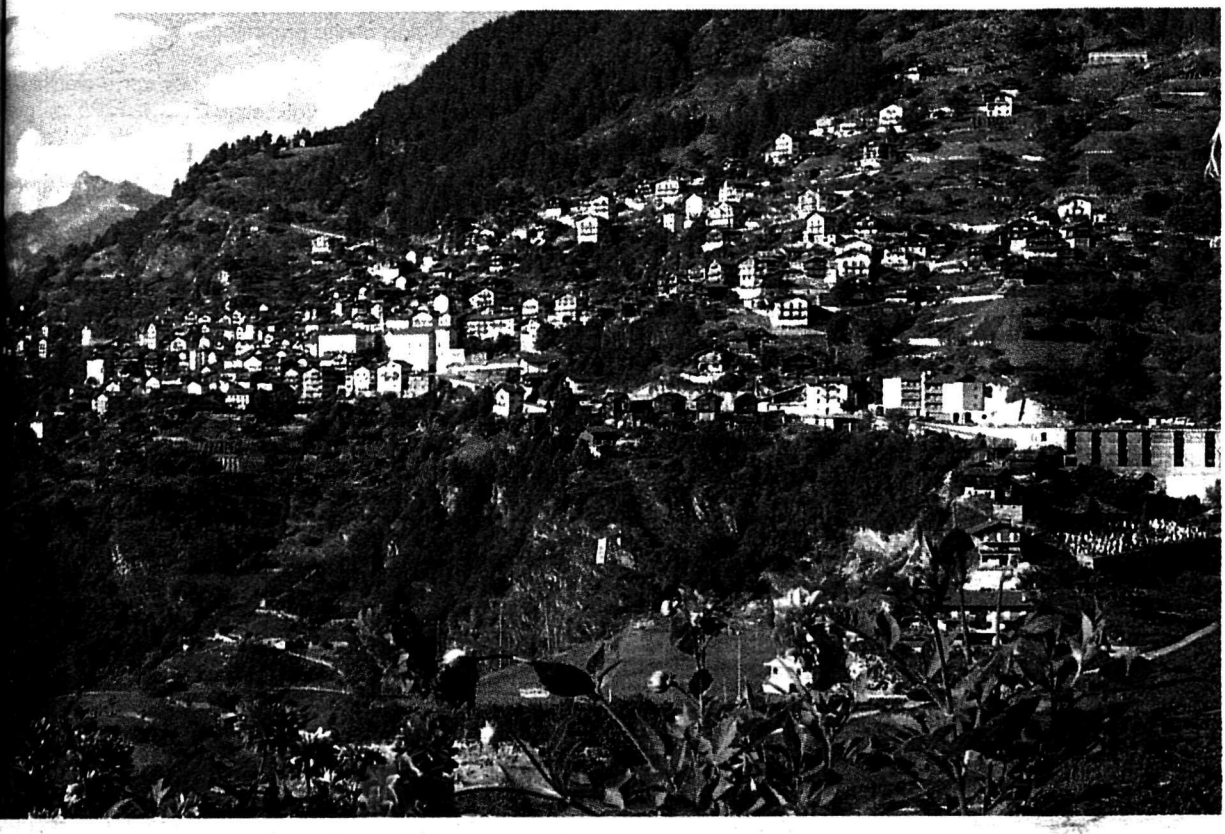
 Fax (026) 22 49 18

 Fr. 1.50

 JA Sierre

La tour des communes valaisannes

Un regard sur 80 communes



Les communes ont façonné chacun d'entre nous et l'esprit valaisan.

Depuis deux ans maintenant, le «Confédéré» a fait le tour des 76 communes bas-valaisannes et de quelques-unes dans le Haut-Valais. Ce périple intervient au moment où l'urbanisation s'accroît autour des pôles économiques, mais aussi par des mutations profondes dans les vallées valaisannes. De plus, le mode de vie, la manière de penser tendent à devenir uniformes. On pouvait donc penser que le rôle historique des communes avait disparu au profit de simples divisions administratives. Or, ces quatre-vingts reportages ont permis de constater d'une façon générale le caractère unique de chaque commune valaisanne. D'abord, humblement, il a fallu constater que chaque communauté se différencie fondamentalement d'une autre.

L'histoire, la culture, le site ont imprégné chacune et ses habitants d'une personnalité différente de sa voisine. Ainsi, à quelques kilomètres de distance, on trouvera ici une population placide, une autre orgueilleuse, plus loin un esprit de contestation. Ici, une communauté sera économe, là dépensière. Ce qu'on peut aussi retenir de cette suite de reportages, c'est que la taille idéale d'une commune approche les 1000 habitants. En-dessous de cette taille, les problèmes surgissent.

Suite en p. 3

■ Forum économique le 18 mai à St-Maurice

De nouveaux défis à relever

L'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) de St-Maurice par son directeur Hervé Rey et le Centre régional des cars postaux Valais romand - Haut-Léman par M. Bernard Briguet et Mme Anne-Marie de Andréa organisent en date du 18 mai à St-Maurice un Forum économique sur le thème «Le Valais romand et le Chablais: de nouveaux défis». La rencontre qui aura pour cadre la salle de la Tuilerie réunira cinq intervenants: MM. Hervé Rey, directeur de l'ESCEA, Patrick Messiller, directeur de l'OT de Verbier, Christian Fessard, de Ciba-

Geigy, Arthur Darbellay, de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, et Claude Dancet, de la direction des cars postaux à Berne. Cinq thèmes seront développés: formation, tourisme, industrie, agriculture et transports. Un message de bienvenue sera prononcé par le conseiller d'Etat Serge Sierro, chef du DIP. Selon M. Bernard Briguet, dans leur souci de vouloir analyser la situation économique et d'examiner les perspectives d'avenir offertes, ce forum poursuivra deux buts prioritaires: susciter la réflexion et essayer de trouver des solutions à court et moyen terme.


■ Caves Orsat

Accord avec un nouveau partenaire


Caves Orsat SA a conclu un accord contractuel à long terme avec les Caves Garnier SA, à Münchenbuchsee, société de Fenaco, groupe d'entreprises du secteur agricole suisse, issu en 1994 de la fusion des six principales fédérations de coopératives agricoles. Fenaco réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 3 milliards de francs. Selon cet accord, qui bénéficie de l'appui des banques, Garnier garantit un volume de mises en bouteille qui permettra au centre d'embouteillage de la centrale de Martigny de fonctionner normalement. Par ailleurs, le groupe commercialisera les produits Orsat en dehors du Valais et favorisera une pénétration plus efficace du marché alémanique. Pour leur part, les Caves Orsat conservent leurs domaines et la vente de leurs vins tant en Valais qu'au près de leur clientèle privée, notamment pour les produits haut de gamme. Selon M^e Jean Gay, président du Conseil d'administration, «cet accord de partenariat est la solution qui préserve au mieux les intérêts valaisans. Elle confirme l'indépendance des Caves Orsat SA, protège l'ensemble

des actionnaires, offre des garanties solides à tous les vignerons qui livrent leur vendange et maintient une activité importante à Martigny». Toujours selon M^e Gay, les Caves Orsat SA vont pouvoir «consacrer tous leurs efforts à la politique de qualité et de montée en gamme développée depuis des années, tant dans les domaines qu'au niveau de la vinification. Les Caves Orsat vont ainsi renforcer leur position de deuxième encaveur du canton». Le communiqué diffusé hier explique qu'«afin de réduire les coûts et exploiter les synergies entre les deux partenaires, différentes activités tant techniques qu'administratives seront rationalisées. En particulier, à l'exception des activités valaisannes, la vente, le marketing et la logistique des produits Orsat seront transférés au groupe Garnier. Certains postes de travail seront donc supprimés, principalement dans le secteur administratif». «Toutefois, conclut le communiqué, en regard des solutions envisagées avec d'autres partenaires, l'accord avec le groupe Garnier est l'option qui préservera un maximum d'emplois».

Votre partenaire pour la publicité dans le Confédéré



Charles Hostettler



 1920 Martigny

 Rue du Grand-Verger 11

 Tél. 026/22 56 27 - Fax 026/22 15 17

 Rue du Rhône 4

 Tél. 026/22 10 48 - Fax 026/22 52 78

 Succursale de Sion

 Avenue de la Gare 25

 Tél. 027/29 51 51 - Fax 027/23 57 60

2 ÉVÉNEMENTS CULTURELS A MARTIGNY

«Les Perses» et Serge Reggiani

L'Association «Amphithéâtre romain, Martigny» que préside Fabienne Bernard se propose de mettre sur pied tous les ans une importante création théâtrale ainsi qu'un grand spectacle de variétés. Cet été, la pièce

«Les Perses», d'Eschyle, dans sa nouvelle version, sera jouée à raison de douze représentations durant le mois de juillet. Au début du mois d'août, c'est Serge Reggiani qui, en quelque sorte, prendra le relais de Paolo

Conte, qui s'était produit à l'amphithéâtre l'an dernier à pareille époque. Une programmation de qualité dans le but de diversifier l'offre culturelle octodurienne, tel est l'objectif de l'Association. p. 5

JEAN TROILLET

Jusqu'au bout de ses rêves

La vie de Jean Troillet, le célèbre guide de haute montagne et alpiniste d'Orsières, est une grande aventure sans fin et sans limite. Quand il ne crapahute pas en Himalaya, il affronte les océans. Le plaisir d'aller jus-

qu'au bout de ses rêves est sa force. «Je suis vraiment un humain. Normal. A mon avis, ce sont plutôt les autres qui fonctionnent bizarrement» relève ce sportif de l'extrême qui a inscrit à son programme à venir le

Trophée des multicoques avec le navigateur franco-suisse Laurent Bourgnon et une expédition au Népal (la traversée des cinq sommets du Kangchenjunga) avec Erhard Lorétan et André Georges. p. 8

SOMMAIRE

Jelmoli à Martigny	2
Critiques contre le DTP	3
L'ORTM à Champex	4
Télécom PTT	4
Alpage de Charavex	5

VILLE DE MARTIGNY

Jelmoli en Valais

Nouvelle enseigne à Martigny



De g. à dr., MM. Philippe Eberhard (Jelmoli Genève), Jacques Louviot, directeur régional, Marco Lager, responsable du magasin de Martigny, et Christophe Mounin (Jelmoli Genève).

L'introduction du concept des Mondes développé par Jelmoli et le souci d'unifier la communication du groupe en Suisse romande pour la rendre plus efficace ont conduit la direction à rebaptiser tous ses commerces de centres-villes. Après Sierre et Neuchâtel, Innovation Martigny devient à son tour commerce multi-spécialisé Jelmoli. La marque est fortement représentée dans le Vieux-Pays. Cette présence a incité le groupe à soutenir la candidature de Sion-Valais aux JO d'hiver de 2002. Des récoltes de signatures et des voyages à Budapest où aura lieu le choix définitif à la mi-juin sont organisés. En outre, un important soutien est apporté à la Fondation Pierre-Gianadda.

Une enquête de Jelmoli le révèle: la voie future conduit au commerce multi-spécialisé avec capacité nouvelle de croissance qualitative. Avec ses principaux partenaires (Fust, voyages Imholz et bijouterie Orfeo), Jelmoli évolue dans ce sens. L'introduction du concept des Mondes est un pas supplémentaire.

Aujourd'hui, la tendance consiste à satisfaire le client à la recherche d'émotion, de «lifestyle», de sentiments. Jelmoli renforce donc son offre dans les domaines suivants: produits de beauté, confection, bi-

jouterie, horlogerie, accessoires mode, loisirs, divertissement, décoration et aménagement d'intérieur.

Changement d'enseigne

Une grande fête marquera, le samedi 15 avril, le changement d'enseigne d'Innovation en Jelmoli Martigny. Au programme, dès 10 heures: l'animateur Jean-Marc Richard, la roue de la Loterie romande, un concert du «Jelmoli Jazz Band», des animations pour les petits et les grands, un concours avec vol en montgolfière. Un apéritif officiel réunira les autorités et la population à partir de 11 h. 30.

Bienvenue M. Marco Lager

Depuis trois mois, M. Marco Lager, originaire de Brigue, a la responsabilité du magasin de Martigny. Selon la direction de Jelmoli Suisse romande, M. Lager aura notamment pour tâche de défendre l'ouverture prolongée des commerces une fois par semaine. Les exemples de Bienne, Zurich et Genève révèlent la nécessité de s'adapter aux nouvelles attentes de la clientèle.

Exposition de motos au CERM

Le Club motorisé de Martigny organise une exposition de motos ce week-end au CERM. La société que préside l'agent de police René Pellouchoud soufflera l'an prochain 75 bougies sur son gâteau d'anniversaire.

Souper de soutien au MS

Le traditionnel souper de soutien au Martigny-Sports aura lieu le vendredi 21 avril au CERM 2, dans la salle Bonne de Bourbon. Le rendez-vous est fixé à 19 heures pour l'apéritif qui précédera le repas.

30 ans du Chœur St-Michel

Le Chœur St-Michel de Martigny soufflera ses trente bougies le samedi 20 mai 1995. A cette occasion, la société que dirige Dominique Delaloye interprétera «Le Diable et le Pape-

tier», jeu musical inspiré d'une légende d'Auvergne, de Gil Pidoux du texte et Dominique Gessenay-Rappo pour la musique, à 20 h. 15 à l'église St-Michel. En 1^{re} partie se produira le Chœur d'enfants «Naama» sous la conduite d'Ariane Bender. Une messe est prévue à 18 heures, animée par l'Octeur liturgique dirigé par Michel Roulin.

Conférence de Bernard Wyder

M. Bernard Wyder donnera une conférence publique au Manoir ce vendredi 7 avril 1995 à 20 heures sur l'exposition «L'affiche durant l'Entre-Deux-Guerres».

Décès en Valais

Mlle Faustine Crettenand, 87 ans, Saxon; M. Maurice Eggs, 72 ans, Evolène; Mme Alberte Girardin, 82 ans; M. Albert Antille, 78 ans, Sierre; M. Victor Joris, 84 ans, Sion; Mme Irma Gallay, 83 ans, Monthey; M. Emile Bruttin, 60 ans, Grône; Mme Lucie Salamolard, 87 ans, Monthey; Mme Marie Vouilloz, Montorge; Mme Anne-Ida Vœffray, 89 ans, Sion.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Lundi 10.04.95 0900-1800
Mardi 11.04.95 0900-1800

Place de tir - Zone des positions: Mandelon (598/109)

Zone dangereuse: Secteur 10: Pointe de la Rossette - pt 2343 - Orchêraz (excl) - Plan Trintsey - pt 2307 - Allèves (excl) - pt 2371 - pt 3044 - pt 3067 - pt 3066 - Fenêtre d'allèves (excl) - pt 2916 - pt 3184 - Le Métailler - pt 3088 - pt 3033 - Les Louérettes - Pointe de la Rossette.

Centre de gravité: 594500/106000.

Armes: ob 10,5 cm.

Altitude maximale de la trajectoire: 5000 m s/mr.

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



Annoncer

Informations concernant les tirs: dès le 7.04.95, tél. (027) 31 35 31.

Sion, le 14.03.95

ER fort/art 58

DÉMÉNAGEMENTS

Garde-meubles, stockage, manutention.

MAURICE TORNAY

MARTIGNY

(026) 23 38 00

Le bel imprimé chez Cassaz-Montfort S.A. Martigny

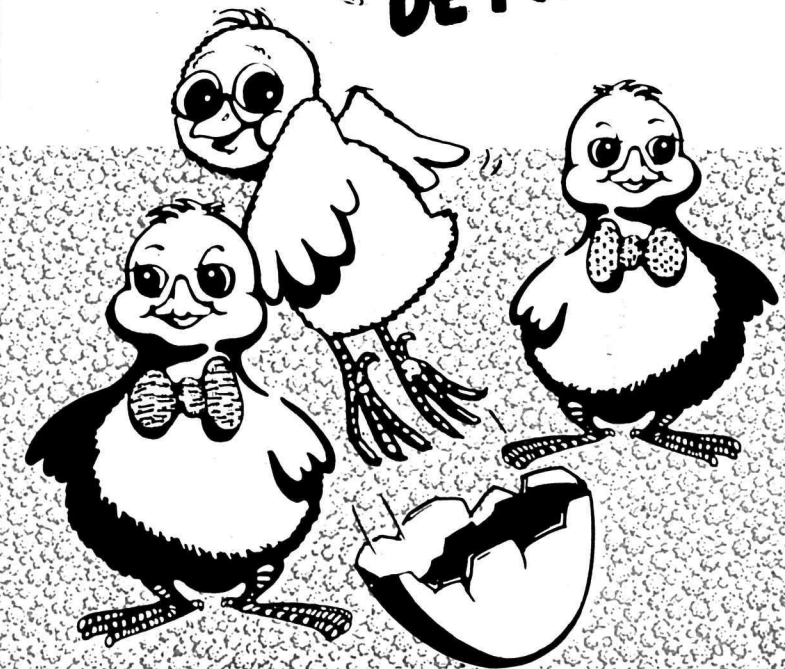
Désirez-vous placer ou garder un enfant? Contacter le service FRT «Mères gardiennes» Martigny et environs

Marguerite Rouvinez - Tél. (026) 22 73 87 (heures des repas)

MIGROS

Du 10 au 15 avril 1995 AU CENTRE COMMERCIAL DU MANOIR

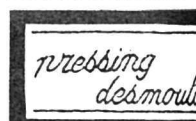
LES JOYEUX POUSSINS VOUS SOUHAITENT DE BONNES FÊTES DE PÂQUES



VENEZ LES VOIR JOUER, ET PROSPERER DANS UN CADRE FAIT POUR EUX

CENTRE COMMERCIAL

DU MANOIR MARTIGNY



Dépassements de crédits dans les comptes de l'Etat Nouvelles critiques contre le DTP

Le Service cantonal valaisan des ponts et chaussées ne parvient pas à gérer les fonds mis à sa disposition. Le crédit correctif octroyé l'an dernier par le Grand Conseil a été dépassé. Les comptes sont néanmoins équilibrés grâce à des recettes fédérales supplémentaires non prévues. Sur les 20 millions de francs supplémentaires alloués à ce service en juin de l'année dernière, le dépassement a atteint 1,85 million à fin 1994. Dans son rapport annuel diffusé mercredi, l'Inspectorat cantonal des finances (ICF) constate que sans les recettes imprévues, les comptes n'auraient pas pu être équilibrés.

En avril de l'année dernière, l'ICF avait dévoilé une pratique de reports de factures dans l'administration cantonale. Certains services avaient honoré avec les crédits inscrits au budget 1994 des factures non payées les années précédentes faute de crédits suffisants. Ces reports ont été chiffrés à 44 millions de francs.

Crédits sous contrôle

Sur cette somme, les reports effectués par le Service des ponts et chaussées totalisaient à eux seuls 23,6 millions de francs.

Au 9 juin 1994, ce service avait presque épuisé son budget de l'année pour honorer ces factures. Pour terminer l'année, il ne lui restait ainsi plus que 7,75% du montant budgétaire alloué. La pratique avait été vivement critiquée par le Parlement qui, mis devant le fait accompli, n'a pu qu'accepter l'octroi d'un crédit complémentaire de 20 millions de francs. Le Grand Conseil avait alors mandaté l'ICF pour contrôler la gestion de ce montant. A fin 1994, un dépassement de 1,85 million de francs sur ce crédit a été constaté par l'ICF dont le rapport sera discuté au Parlement lors de la prochaine session qui débute le 8 mai. (ats)

2^e tranche des impôts cantonaux

La deuxième tranche des impôts cantonaux 1995 est échue au 10 avril. Les contribuables qui n'ont pas réglé la deuxième tranche par l'impôt anticipé ou par paiement anticipé sont invités à payer au moyen du bulletin de versement adressé avec l'envoi du mois de février jusqu'au 10 mai. Dès cette date, un intérêt moratoire au taux de 5,5% sera calculé. Aucun délai de paiement ne sera accordé. Le trop facturé payé sera remboursé à la notification du décompte définitif avec intérêt au taux de 3,5%.

Entre 6 et 18 mois de prison

Les quatre Italiens qui avaient écoulé en Suisse des fausses pièces de cinq francs entre fin 1993 et avril 1994 ont écopé entre six et dix-huit mois de prison. Trois d'entre eux sont expulsés du territoire suisse pour dix ans. Deux ont obtenu le sursis. Le restaurateur de Martigny, qui avait acheté la majeure partie des pièces pour les écouler, a été condamné à douze mois d'emprisonnement avec un sursis de deux ans. Il n'a pas été expulsé du territoire suisse.

Le tour des communes valaisannes

Un regard sur 80 communes

Suite de la 1^{re} page

Fort heureusement, à quelques exceptions, deux facteurs aident les communes de mieux s'assumer.

D'abord, les ententes intercommunales permettent à plusieurs de faire face aux exigences scolaires, environnementales, sociales et d'infrastructures.

Ensuite, les redevances hydrauliques. Sans elles, un tiers des

communautés bas-valaisannes connaîtraient de sérieux problèmes.

Enfin, la péréquation financière permet la survie des plus démunies.

Mais au-delà de considérations financières et administratives, il y a partout le sentiment très fort d'appartenir à une communauté.

Pourtant, ici et là, la mobilité de la population en atténue la conscience et le sens des raci-

nes. Ce tour du Valais des communes fera encore une incursion dans le Haut-Valais.

Ensuite, les lecteurs du *Confédéré* pourront découvrir d'autres facettes de ces communautés de base sans lesquelles la Suisse et le Valais ne seraient pas ce qu'ils sont et chacun d'entre nous ce que nous sommes.

ADOLPHE RIBORDY

Ecole ménagère rurale de Châteauneuf

Importantes nominations

Au service de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf depuis sa fondation en 1923, la Communauté des Sœurs de la Sainte-Croix de Menzingen se retirera à la fin juin 1995. Durant plus de 70 ans, elle a assuré avec compétence et dévouement la direction de l'Ecole ainsi que les multiples tâches qui lui étaient liées: organisation, enseignement, intendance.

Le Département de l'économie publique tient à exprimer tous ses remerciements et toute sa reconnaissance à la Communauté, à Sœur Candide Cotting sa directrice, pour l'immense travail accompli en faveur de la jeunesse valaisanne, pour lui qualité de l'accueil et pour le rayonnement donné à

l'établissement.

Il remercie aussi la Congrégation de prolonger sa présence avec sœur Rose-Marie Richoz et sœur Marie-Cécile Membrez qui poursuivront leurs activités auprès de l'école.

Dans le cadre de la restructuration, suite à ce départ, le Conseil d'Etat a nommé, avec entrée en fonction au 1^{er} juillet 1995 au poste de directrice: Mlle Juliane Bérard, de Sion, née en 1943. Après avoir obtenu son brevet en enseignement ménager, Mlle Bérard a poursuivi ses études au niveau universitaire. Elle occupe actuellement un poste d'enseignante à l'Ecole normale du Valais romand.

Au poste d'intendante: Mme Marie-Louise Angéloz, de Saxon, née en 1955. Mme Angéloz est au bénéfice d'une formation pédagogique de base qu'elle complète aujourd'hui par une formation en économie familiale.

Au poste de cuisinier: M. Jean-Michel Bärswyl, de Aproz-Nendaz, né en 1964. M. Bärswyl a fait son apprentissage à Sion puis a travaillé dans des établissements renommés du Valais et de Suisse allemande.

Nous souhaitons aux nouveaux nommés plein succès dans leur nouvelle fonction

LE DÉPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Taxe de transit

Le Gouvernement valaisan demande une exemption de la taxe de transit pour les poids lourds au passage du Grand-St-Bernard. Aucune alternative ferroviaire n'est offerte. Le canton demande à la Confédération de soutenir la réalisation à terme d'un tunnel ferroviaire. La position du gouvernement a été adoptée en réponse à la consultation sur la taxe de transit poids lourds prévue dans le cadre de l'initiative des Alpes. Elle touche le San-Bernardino, le Gothard, le Simplon et le Grand-St-Bernard. Pour ce dernier axe, le transport de marchandises par camion à travers le tunnel routier est important. Si une taxe devait encore le frapper, le prix des marchandises augmenterait et les échanges se réduiraient. En l'absence d'un tunnel ferroviaire, le canton du Valais estime que le trafic des poids lourds ne doit pas être taxé sur ce passage alpin. Pour le Simplon en revanche, le gouvernement n'est pas opposé à la taxe de transit.

Référendum lancé

Le comité de la Société valaisanne des cafetiers-restaurateurs et hôteliers a décidé de lancer un référendum contre la Loi cantonale sur l'hôtellerie. Il estime que le nouveau texte va encore aggraver les inégalités de traitement entre cafetiers patentés et établissements non soumis à une patente. La SVCRH entend réunir les 3000 signatures nécessaires au dépôt du référendum d'ici l'assemblée générale du 8 juin.

Journal de Sierre
et du valais central

CONFEDERE

Le 28 avril, le *Confédéré* et le *Journal de Sierre* éditeront, en commun, un supplément spécial consacré à la

viticulture valaisanne

Cette édition exceptionnelle sera tirée à **30 000 exemplaires** et diffusée, de manière ciblée, aussi bien auprès des abonnés du *Confédéré* et du *Journal de Sierre* que des autorités, des organisations professionnelles, des groupes de consommateurs concernés et des cafetiers-restaurateurs des cantons de Zurich et Genève.

Selon les avis les plus autorisés, le moment paraît particulièrement opportun pour ouvrir un large dialogue entre vendeurs et consommateurs. Nous vous proposons donc de communiquer avec eux en insérant votre message publicitaire dans un environnement très favorable.

Nous avons en effet prévu, parallèlement aux nombreux articles rédactionnels, une partie publicitaire importante qui permettra à

toutes les maisons et entreprises, attachées de près ou de loin à l'économie viti-vinicole, de valoriser leurs produits et leurs services.

Sommaire rédactionnel

1. Après les accords du GATT où va la viticulture?
2. Les grandes expositions viticoles
3. La situation viti-vinicole en Valais
 - Le point au premier trimestre 1995
 - Comment vont les affaires
 - chez les producteurs
 - chez les grandes maisons de vins
 - chez le consommateur
4. La viticulture valaisanne en mutation:
 - Y a-t-il encore un marché des terres viticoles?
5. Vente de vin au café, qu'en est-il? Témoignages

Ces cinq chapitres seront reliés entre eux par des tableaux statistiques des analyses d'experts et une synthèse rédactionnelle.

PARUTION: VENDREDI 28 AVRIL 1995

CONFEDERE

Editeur: Coopérative -Le Confédéré-
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 218 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Service de publicité: Publicitas
rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny
☎ (026) 22 56 27 - fax (026) 22 15 17
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (026) 22 10 48 - fax (026) 22 52 78
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

DE MARTIGNY A SION

Sur l'agenda

CHARRAT. Samedi 8 avril à 20 heures à la salle de gym, concert annuel du Chœur mixte La Voix des Champs sous la direction de M. Jean-Norbert Théoduloz.

SION. Samedi 8 avril à 17 heures au Buffet de la Gare, assemblée générale de «Valaisans du Monde» sous la présidence de M. Roland Gay-Crosier.

SAXON. Vendredi 7 et samedi 8 avril à 21 heures à la Taverne du Suisse, concert par le groupe «Dilem Mannens» (rock français).

SAILLON. Vendredi 7 avril dès 18 heures au Complexe thermal, assemblée générale de l'Association des maîtres ferblantiers-appareilleurs du Bas-Valais.

LE CHABLE. Samedi 8 avril à 20 h. 45 à la salle polyvalente, le groupe théâtral «Le Moulin» de Sarreyer joue «La Main du guérisseur», comédie de Caroline Monnier, sur une mise en scène de Jean-Michel May.

CHATEAUNEUF. Samedi 8 avril à 20 h. 15 à la salle polyvalente, 20^e soirée annuelle du groupe folklorique «A Cobra», suivie de «Trois Bonteuu», pièce de théâtre en patois de Louis Berthouzo.

SION. Vendredi 7 avril à 20 h. 30 à la Cave de Valère, concert du «Hal Singer Quintet» à l'enseigne des «Vendredis du Jazz».

Bâtiments de l'IKB inaugurés

Les nouveaux bâtiments de l'Institut universitaire Kurt Böschi (IKB), à Bramois, seront officiellement inaugurés ce vendredi. A 9 h. 30, le professeur Heinrich Ursprung, secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, donnera une conférence sur la politique universitaire suisse. Lors de la partie officielle qui suivra, M. Bernard Comby, président du Conseil de fondation de l'IKB, prononcera une allocution de circonstance.

Expo de Norélène

L'artiste Norélène est à l'honneur à la Galerie Grande-Fontaine, à Sion. Elle présente ses œuvres du 7 au 29 avril. Le vernissage a lieu ce vendredi dès 18 heures.

Concordia de Nendaz

La fanfare La Concordia de Nendaz donnera son concert annuel ce samedi 8 avril à 20 h. 15 à la salle de la Biolette, à Basse-Nendaz. Les musiciens seront placés sous la direction de M. Pierre Fournier.

Valaisans diplômés à l'EPFL

Plusieurs Valaisans ont obtenu leur diplôme d'architecture à l'EPFL. Il s'agit de Nathalie Allet (Sion), Axel Besse (Crans-Montana), Aude Bernet-Fournier (Haute-Nendaz), Antoine Callet-Molin (Sion), Bernard Delacoste (Choëx), Stéphane Laudan (Martigny-Croix), Corinne Zuchuat (Savièse), Jérôme Zufferey (Bex) et Florence Auras (Martigny). Cette dernière a en outre décroché la dernière de la meilleure moyenne des années d'architecture. Nos compliments à toutes et à tous!

134 affaires élucidées

La Police cantonale a élucidé 134 actes délictueux perpétrés dans le Valais romand entre mai 1989 et janvier 1995. Dix-sept des cinquante auteurs interpellés ont été écroués. Le chef de la bande a été écroué. Le butin total s'est élevé à 320 000 francs et les dégâts causés sont très importants.

CHAMPEX

L'ORTM en assemblée

Nouveau concept en préparation

Le nouveau concept de l'Office régional du tourisme de Martigny (ORTM) a constitué le point principal de l'ordre du jour de l'assemblée générale des délégués tenue mercredi à Champex.

Le président Pierre Dal Pont en a abondamment parlé dans son intervention: «Le slogan Au Pays du St-Bernard a l'avantage de pouvoir rassembler tous les intérêts et de situer notre région au-delà de nos frontières cantonales ou nationales. L'ORTM a toujours sa place dans le contexte touristique d'aujourd'hui, mais sous une forme nouvelle et avec des attributions plus précises. D'Office de tourisme, nous devons passer à une organisation de tourisme régional». M. Dal Pont a proposé que «les responsables des principaux offices de tourisme, directeurs professionnels et à plein temps, soient chargés de la coordination des actions de promotion annuelles afin que les charges d'organisation soient mieux réparties. A l'automne, nous proposerons et représenterons que l'ORTM entend organiser afin que chaque station ou SD intéressée puisse déjà réserver les dates et prévoir une participation personnelle». Le patron de l'ORTM a précisé que dès le prochain exercice, «nous disposerons d'un budget plus important pour l'animation, cela en maintenant les participations financières de l'ensemble des partenaires à leur niveau actuel».

Tant le président Pierre Dal Pont

que le directeur Georges Saudan s'en sont réjouis dans leur intervention respective: la dette de l'ORTM qui se montait à plus de 80 000 francs en avril 1991 suit une courbe ascendante. L'exercice écoulé a enregistré un excédent de recettes de 12 500 francs, de sorte que le découvert n'est plus maintenant que de 13 800 francs. Selon M. Saudan, «nous pouvons entrevoir l'avenir avec beaucoup plus de sérénité et dire qu'à la fin du prochain exercice, pour autant que nos partenaires nous soutiennent cette année encore, notre dette sera totalement réglée».

Dans son rapport, le directeur de l'ORTM a par ailleurs relevé que le nombre de nuitées dans la région de l'ORTM a dépassé le cap des deux millions pour la 4^e année consécutive. Le total (2 188 187 nuitées) (15 232 unités) par rapport à l'exercice précédent.

Sans trop entrer dans le détail, retenons que Verbier a perdu 57 000 nuitées par rapport à 1993, mais reste au-dessus du seuil du million. Salvan-Marécottes a également cédé du terrain (- 12 000 nuitées). Ovronnaz (+ 20 000), Les Mayens-de-Riddes (+ 20 000), Saillion (+ 6000) et Champex/Orsières/Val Ferret (+ 5000) ont en revanche enregistré un résultat positif.

Pour conclure, M. Saudan a vivement souhaité qu'aboutisse la candidature valaisanne à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002. (chm)

SION

Télécom PTT Direction Sion

S'adapter au nouvel environnement...

... tel a été le leitmotiv de la conférence annuelle de la Direction de Sion de Télécom PTT. A cette occasion, le directeur Daniel Défago a défini les nouveaux défis qui se profilent à l'horizon.

Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les télécommunications, l'ensemble des services peuvent être transmis par des tierces personnes. Télécom PTT est donc soumis, ce qui le contraint à agir dans de nombreux domaines comme une entreprise privée. M. Défago a évoqué le projet de révision totale de la Loi sur l'Organisation des PTT, qui vise à redéfinir les conditions-cadres externes et à donner la marge de manœuvre nécessaire à la conduite de Télécom PTT. Ce projet sera mis en consultation parmi les milieux intéressés afin de pouvoir entrer en vigueur en 1998.

Quelques chiffres de Télécom PTT Direction Sion ont progressé de 10%; en mai 1994, le 150 000^e raccourci téléphonique a été enregistré; d'ici au 2 novembre 1996, les indicatifs 028 et 026 disparaîtront; dans le domaine de la construction, un centre de formation dévisé à 32 millions sera construit à Martigny; le réseau Natel C est quasiment achevé et celui du Natel D-GSM le sera à la fin 1996 et couvrira 95% des régions habitées.

A retenir encore que Télécom PTT a versé 22 millions de francs à l'économie valaisanne en 1994.

SKI-ALPINISME

Dimanche 9 avril

Ovronalp-Ski / Les Dents-de-Morcles

Grâce aux efforts conjugués de groupements sportifs de Fully, Saillon, Ovronnaz et Leytron sera mis sur pied, ce dimanche 9 avril 1995, la 1^{re} édition de l'Ovronalp-Ski / Les Dents-de-Morcles, 4^e épreuve du championnat suisse de ski alpinisme. Cette discipline a pris un essor réjouissant ces dernières années. Président du CO, M. Yvon Roduit note que «le besoin d'évasion, d'espaces vierges, de découverte de nouveaux horizons non balisés entraîne un nombre croissant de sportifs vers le ski de randonnée».

Le programme comporte trois départs en ligne répartis de 6 à 8 heures.

Les points du parcours principal (A) seront l'arrivée au col du Fénéstral, la montée à la Dent-de-Morcles et la descente en couloir du Grand-Château. Moins ardu, le parcours B empruntera une partie du parcours A. La participation sera importante avec 120 patrouilles de trois concurrents au départ.

Soulignons en conclusion que les installations de Téléovronnaz fonctionneront dès 6 heures du matin pour permettre au public de suivre la course et que la cérémonie de remise des prix aura lieu aux environs de 15 heures au centre thermal.

RAPPORT

Forces motrices du Gd-St-Bernard

Forte production

Au cours de l'exercice 1993/1994, la production totale de l'usine de Pallazuit s'est élevée à 121 166 000 kWh, nous apprend le rapport de gestion de la Société des Forces motrices du Grand-St-Bernard. Cette production est supérieure de 23,9% à la moyenne multi-annuelle et de 20,4% à la production de l'exercice précédent. Le rapport écrit que «les eaux turbinées ont permis de produire en outre 30 580 000 kWh d'énergie d'hiver dans les usines d'Orsières, de Sembrancher et de Martigny-Bourge».

RAVOIRE

Dimanche 23 avril

Journée d'échanges

Les foyers de l'Action catholique générale vivront une journée d'échanges à la colonie de Ravoire sur Martigny le dimanche 23 avril de 8 h. 45 à 17 heures. Elle aura pour thème «Famille au défi. Réflexion-discussion sur les défis posés aux familles chrétiennes».

Les participants aborderont les difficultés vécues par les parents et les enfants chrétiens dans le monde d'aujourd'hui. Une messe à 16 heures mettra un terme à la journée.

Une garderie sera organisée pour les enfants. Renseignements au (027) 81 13 21. (ID)

SION

La Passion selon Saint-Jean

Quinze ans après sa fondation, le chœur Novantiqua de Sion que dirige Bernard Héritier apparaît comme l'un des principaux chœurs de Suisse romande. La qualité de ses prestations lui permet de se produire sur les principales scènes romandes ainsi qu'à l'étranger. Il sera ainsi le représentant helvétique aux épreuves finales du tournoi international de Rome à la fin du mois d'avril. A Sion, le chœur Novantiqua soufflera ses chœurs novantiques interprétant la Passion selon Saint-Jean, de Jean-Sébastien Bach, les dimanche 9 avril à 15 heures et mardi 11 avril à 20 h. 30 à la Cathédrale de Sion. Le chœur de la

15 ans pour le chœur Novantiqua

capitale sera accompagné par l'Orchestre des Rencontres musicales de Lausanne ainsi que par de nombreux solistes: Magali Dami (soprano), Geneviève Gervex (alto), Udo Scheuerplug (ténor), Alain Clément (baryton) et Claude Darbellay (basse). Les festivités du 15^e anniversaire se poursuivront en automne avec les Vêpres de Monteverdi, les Carmina Burana de Carl Orff, les Noces de Stravinsky et la Messe en si de Bach. Ces jours, le Chœur éditera également un disque de chants populaires et religieux du Valais. Réservation pour les concerts des 9 et 11 avril à l'OT de Sion au (027) 22 85 93 et par Billetel.

FULLY

La saison cycliste démarre

GP des Vins Valloton et Memorial Jean-Luisier

C'est ce dimanche à Fully qu'aura lieu l'ouverture de la saison cycliste en Valais avec le 29^e Grand Prix des Vins Valloton et le 25^e Memorial Jean-Luisier. Trois catégories sont annoncées: cadets, juniors et amateurs. Les quelque 200 coureurs engagés prendront le départ à 8 h. 15 sur la place du Petit-Pont. Les cadets auront à parcourir 56 km, les juniors 84 km et les amateurs 112 km. L'arrivée sera jugée dès 10 h. 15 à la Fontaine sur Fully. Quant à la cérémonie de proclamation des résultats, elle se tiendra à partir de 13 heures.

A notre ami, René Favre

Après une rencontre à sa cave, avec des clients, ses amis, avec la disponibilité, l'amabilité qu'on lui connaissait, René Favre, ce samedi, vaquait encore à une dernière activité comme pour mettre un terme en beauté à une semaine de labeur bien accomplie.

L'annonce de ce décès subit, survenu quelques semaines seulement après sa nièce Nadine, a jeté le consternement dans la communauté de Saint-Pierre-de-Clages et de Chamossion et dans le monde viti-vinicole, pour qui il avait tant donné.

René Favre ne nous avait pas habitué à nous quitter le premier. Il prenait toujours le temps de dernier un dernier verre, de prodiguer un dernier conseil, de formuler une dernière proposition, de savourer encore une amitié simplement partagée.

René Favre savait faire le feu et de ce foyer se dégageait une chaleur humaine communicative que son regard pétillant, parfois malicieusement, sous sa chevelure hirsute, rendait plus attachant.

Profondément ancré aux valeurs fondamentales, il vouait à sa famille un amour et un dévouement inégalables. Malgré ses occupations nombreuses et ses préoccupations multiples, il goûtait volontiers et avec

bonheur à ces moments privilégiés d'échanges et de partage avec ses petits-enfants qu'il adorait. Ségolène Royal ne lui a rien appris dans «Le printemps des grands-parents». Son cœur dicta ses impulsions.

L'hommage du célébrant, le message de ses amis de l'harmonie, l'immense cohorte de parents et d'amis venus lui dire un adieu adieu, à l'ombre du clocher et au cœur de Saint-Pierre-de-Clages qu'il chérissait, tout ce concert de témoignages réconfortants atteste de l'estime dont jouissait René.

Sete multiples activités professionnelles et culturelles l'avaient conduit sur tous les fronts. Son caractère fort mais généreux, sa volonté tenace mais réfléchie, son sens du dévouement et son pouvoir d'adaptation lui ont permis de gérer et de conduire à terme et au mieux des activités diverses.

Il fut porte-drapeau de la Fédération des fanfares radicales-démocratiques du Centre de longues années et désigné membre d'honneur de la FFRDC.

La reconnaissance, hélas, ne fut pas toujours au rendez-vous. Il interprétait du Vivaldi, alors que certains nous habitaient à des accents wagnériens. Il s'était retiré de certaines activités sur la pointe des pieds

mais il reste pour beaucoup une référence. Il y a quelques années, René Favre créa avec son épouse Anne-Marie, admirable de dévouement, d'efficacité et de discrétion, un commerce de vins dont le label Saint-Pierre-de-Clages était, entre autres, sa fierté. Réputé, il était sur la qualité et très tôt, la réputation de ses excellents crus déborda les frontières cantonales. N'arborait-il pas avec une légitime satisfaction les nombreux diplômes conquis de haute lutte par ses vins dans les différents concours.

Très engagé dans les associations vitivinicoles, il fut un ardent défenseur de la profession. D'aucuns ont bénéficié de la source intarissable de son expérience de terrain, rompue aux «focelles» du métier. Il avait passé la main à ses deux fils, Jean-Charles et Michel, de véritables professionnels, à qui il prodiguait toujours ses conseils avisés. Il reste leur dévot.

Le sentiment du devoir accompli et la fierté de remettre à ses fils un outil de travail performant l'habitaient et le réconfortaient. Hélas la chaîne s'est rompue... brutale... irréversible.

«Grand-papa est tombé et est allé vers Jésus». Tout était dit. Merci René.

Un être vu manque et tout devient désert, mais «le souvenir est un rayon d'éternité qui ne s'efface jamais». (MP)

VILLE DE MARTIGNY

Tremp'l'Intérim

L'association Tremp'l'Intérim tiendra son assemblée générale le lundi 10 avril à 20 heures au stamm de la Jeune Chambre économique. Le responsable Pierrot Damay présentera le bilan de l'activité déployée durant l'exercice écoulé.

Troupe du Masque

La Troupe du Masque donnera ce vendredi 7 avril à 20 h. 30 sa première représentation de « Monsieur de Pourceaugnac », de Molière, à la Salle des Combles de l'ancienne école communale sur une mise en scène de Fabien Gargiulo. Deux représentations sont encore prévues ce week-end: samedi à 20 h. 30 et dimanche à 17 heures. La réservation se fait à l'Office du tourisme de Martigny.

Thés dansants

Deux thés dansants pour les aînés auront lieu en avril à la salle communale: les lundis 10 et 24 de 14 à 17 heures.

Concours interne

Le concours interne (ski et snowboard) et Ski-Club Martigny aura lieu ce samedi 8 avril au Super-St-Bernard. Les inscriptions sont prises jusqu'à aujourd'hui à midi auprès de Moret Sports. Le premier départ est fixé à 10 heures et la distribution des prix aura lieu à 15 h. 30 à Bourg-St-Pierre.

Maladie de Parkinson

Le Dr Ghika, du CHUV de Lausanne, donnera un exposé sur la maladie de Parkinson ce vendredi 7 avril dès 19 h. 30 dans la grande salle du collège Ste-Marie. Cette rencontre est organisée par le groupe d'entraide du Bas-Valais de l'Association suisse de la maladie de Parkinson qui fête ses dix ans d'existence en 1995.

Patronale à la Bâtiaz

Notre-Dame-de-la-Compassion est à l'honneur cette semaine à la Bâtiaz. Deux offices divins sont prévus aujourd'hui même, le premier à 9 h. 30 et le second à 19 h. 30. Ils seront conduits par Jean-Michel Girard et Georges Davy.

Tir aux Perettes

La Société de tir de Martigny organise dimanche au stand des Perettes la 4^e édition du Mémorial Ferdinand-Grognuz. Cinq concurrents par groupe (A et B) se mesureront à partir de 8 heures. Par ailleurs, la veille, le même stand des Perettes abritera la finale du pré-championnat du Bas-Valais.

Club des aînés

Le Club des aînés organise une sortie à Berne mardi prochain. Départ à 7 heures au Pré-de-Foire, devant l'Hôtel du Rhône à 7 h. 05 et sur la place de Rome à 7 h. 10. Inscriptions au 22 30 08 chez Simone Vouilloz.

Au cinéma

CASINO. Du 7 au 13 avril à 20 h. 45, samedi et dimanche à 16 h. 30: *Alerte*, de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman et Morgan Freeman; ce soir à 19 heures, samedi et dimanche à 14 h. 30 et 19 heures: *Les 101 Dalmatiens*, de Walt Disney.

FORO. Du 7 au 13 avril à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30: *En son maudit*, avec Josiane Balasko et Victoria Abril; samedi et dimanche à 17 h.: *Les roseaux sauvages*, d'André Téchiné.

EVENEMENT

Cet été à l'amphithéâtre romain

«Les Perses» et Serge Reggiani

L'Association «Amphithéâtre romain, Martigny» que préside la députée Fabienne Bernard regroupe un représentant de la Municipalité (Frédéric Giroud), la présidente de la SD (Bernadette Pasquier), le président de Pro Octoduro (Jean Guex-Crosier) et un avocat-notaire (Pierre-Cyril Sauthier). Elle se propose de créer, chaque année à l'amphithéâtre, un grand spectacle de théâtre ainsi qu'un concert de variété.

L'objectif de l'Association consiste à développer à Martigny une importante activité tant du point de vue culturel, touristique qu'économique. Pour Fabienne Bernard, «la démarche se veut originale dans le sens où tout ce qui se passera à l'amphithéâtre sera créé pour cet endroit et ne pourra être vu nulle part ailleurs». Toujours selon Fabienne Bernard, «Amphithéâtre romain, Martigny entend renforcer l'identité culturelle de la ville en la diversifiant. De plus, la qualité sera au premier rang de nos préoccupations».

En août de l'année dernière, l'Association avait organisé un concert avec Paolo Conte devant 4000 personnes. Le 5 août prochain, le chanteur et comédien Serge Reggiani succédera au «crooner» italien.

Mais l'événement culturel de l'été à venir sera «Les Perses», d'Eschyle, pièce d'une heure et trente minutes qui, dans sa version nouvelle, sera jouée à douze reprises à l'amphithéâtre entre le 13 et le 30 juillet à 20 h. 30. La musique sera de Jean-François Bovard, la scénographie et les costumes seront signés Vincent Mangeat et la mise en scène sera l'affaire de Michel Grobéty, lequel est également directeur artistique d'«Amphithéâtre romain, Martigny». Pour M. Grobéty, «Les Perses», d'Eschyle, est «un chant poétique, un spectacle populaire, une histoire très simple à la portée de tous, qui a du souffle et qui nous concerne tous aujourd'hui».

Un chœur d'une trentaine d'exécutants de Martigny et environs dirigé par Pascal Crittin encadrera les acteurs principaux, Monique Mami, Jean Bruno, François Germond, Michel Rossy et Michel Québatte. Relevons enfin que l'Association dispose d'un budget de 600 000 francs pour monter ce spectacle et que la location sera ouverte à partir de la mi-avril. Nous aurons bien sûr l'occasion d'en reparler. (chm)

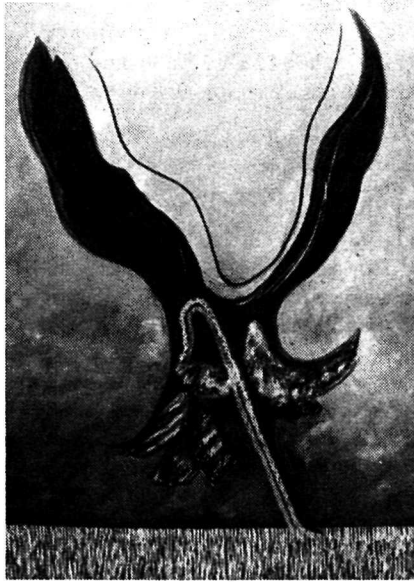


Michel Grobéty, directeur artistique d'«Amphithéâtre romain, Martigny» et metteur en scène des «Perses».

GALERIE LATOUR

Oeuvres récentes de Michel Bovisi

Pour la deuxième fois depuis 1991, l'artiste Michel Bovisi est l'hôte de la Galerie Latour, à Martigny. Du 8 avril au 6 mai 1995, l'Octodurien expose une sélection d'œuvres réalisées entre 1992 et 1995. Les visiteurs pourront voir des huiles, des dessins et quelques sculptures. Le vernissage aura lieu ce samedi 8 avril dès 17 h.



Une œuvre de Michel Bovisi.

Sortie du CAS

Le groupe de Martigny de la section Monte-Rosa du CAS met sur pied les 8 et 9 avril une randonnée à skis à la cabane du Binntalhäute. Les inscriptions sont prises auprès de Christophe Morand au 22 66 08. Départ à 10 heures samedi sur la place de Rome.

SPORTS

Lutte, football et basketball

Programme du week-end

LUTTE. Le Sporting-Club organise ce dimanche à la salle du Bourg la traditionnelle Coupe de Martigny réservée aux lutteurs âgés entre 6 et 18 ans. Les combats commenceront à 9 h. BASKETBALL. Le BBC Martigny a encore cinq rencontres à disputer dans le cadre du tour de promotion en 1^{re} ligue nationale. Quatre le seront à l'extérieur, dont celle de ce week-end: demain face à Rapid Bienna Basket. Coup d'envoi à 14 heures à la salle de Strandboden.

FOOTBALL. 1^{re} ligue: Bulle - Nyon, Grand-Lancy - Martigny (dimanche à 10 heures), Monthey - UGS, Montreux - Renens, Naters - Vevey, Rarogne - Le Mont, Stade Lausanne - Signal Bernex. 2^e ligue: Chalais - Riddes, USCM - Grône, Conthey - Savièse, Fully - Salquenen, Leytron - Sierre, St-Gingolph - Bramois. 3^e ligue: Bagnes - Massongex, Chamoson - St-Maurice, Hérémence - US Port-Valais, La Combe - Nendaz, Orsières - Vouvry, Vionnaz - Fully II. JUNIORS DU MS. A DOMICILE, SAMEDI: MS B reg III - Ayent, MS E reg I - Bagnes II et MS E reg V - Saillon à 14 heures, MS D reg II - Vollèges I et MS D reg IV - Saxon à 15 h. 15, MS B reg II - Chermignon à 16 heures, MSD élite I - St-Maurice I à 16 h. 45. DIMANCHE: MS B inter II - Naters à 15 heures.

CENTRE DE LOISIRS

Samedi 8 avril à 21 heures

Chants d'Italie et de Sardaigne

Marina Pittau, d'origine sarde, et Lucia Albertoni, d'origine italienne, forment un duo de chants traditionnels d'Italie et de Sardaigne. Ces œuvres allant du XVI^e siècle à nos jours sont issues de la tradition musicale orale transmise grâce au précieux maintien de l'art vocal dans la vie quotidienne d'Italie. Ces chants d'amour, de fête et de deuil, ces berceuses et ces complaintes seront interprétées dans les dialectes d'origine ce samedi 8 avril dès 21 heures sur la scène des «Petites Fugues», au Centre de loisirs. Une rencontre avec la communauté italienne est prévue dès 19 heures.



Marina Pittau et Lucia Albertoni samedi aux «Petites Fugues».

FONDATION GIANADDA

Dimanche à 18 heures

Consonances et ses invités

La chanteuse américaine Yvonne Taylor et le pianiste Philippe Morard seront les grands invités de l'ensemble de cuivres «Consonances» pour le concert de ce dimanche à 18 heures à la Fondation Pierre Gianadda. Au programme: le concertino pour trompette et piano d'André Jolivet avec Fabrice Reuse (trompette) et Philippe Morard, le fameux Rhapsody in Blue de Gerschwin avec Philippe Morard toujours. Quant à Yvonne Taylor, elle interprétera quatre extraits de l'opéra de Gerschwin «Porgy and Bess». «Consonances» jouera également pour la première fois «Essais», une création de l'un de ses musiciens, le trompettiste Alexandre May. Sachez enfin que «Consonances» sera dirigé par son nouveau chef, le Vaudois Olivier Chabloz.



«Consonances» dimanche à 18 heures à la Fondation Pierre Gianadda. (photo Robert Hofer)

SOCIETE

Croix-Rouge de Martigny Cours «santé et soins»

La Croix-Rouge organise un cours «santé et soins» ou «soigner chez soi». Préserver sa santé par l'alimentation, savoir réagir face à certains problèmes de santé courants, connaître les gestes adéquats pour coucher, lever un malade, l'installer dans son lit, voilà quelques-uns des sujets qui seront abordés. Basé sur la pratique et animé par une infirmière de la Croix-Rouge, ce cours n'exige pas de connaissances préalables. Prière de s'inscrire sans tarder auprès de Mme Paula Maret au (026) 85 22 33. Huit cours sont prévus dès le 4 mai de 20 à 22 h. au bâtiment du service du Feu, à la route du Levant.

BOURGEOISIE

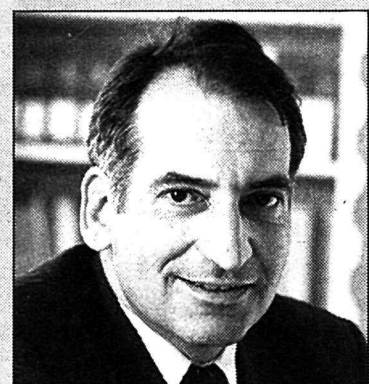
Alpage de Charavex

Préparation d'un plan d'aménagement des forêts

Soucieuse de ne pas laisser l'écurie, le chalet et la chapelle de Charavex à l'abandon, la Bourgeoisie de Martigny a obtenu une aide de la Fondation suisse pour la protection du paysage dans le but de restaurer l'écurie et le chalet, la chapelle ayant été rénovée grâce aux dons des bourgeois. L'écurie date de 1736 et la chapelle de 1767. Les arbres plantés à moins de 5 mètres de ces bâtiments, il y a trente ans, les menaçaient de diverses nuisances telles la pourriture, l'humidité, voire la chute directe sur un de leur toit. D'entente avec le service forestier, une forte éclaircie a été réalisée afin d'éviter la venue d'une forêt dense et de créer ainsi un pâturage boisé en laissant des arbres distancés en

quinconce de 8 à 10 mètres entre eux. D'autre part, deux clairières existantes ont aussi été dégagées. Dans l'une d'elles, on a même recréé un biotope humide. Il faut savoir qu'il y a trente ans, les arbres exploités à Charavex rapportaient en moyenne plus de 100 francs au m³ à la Bourgeoisie de Martigny. A une époque où plus personne ne voulait exploiter le pâturage existant, il était pour le moins intéressant d'y effectuer des plantations, cela d'autant plus que la Bourgeoisie pouvait bénéficier de subventions forestières. Actuellement, la situation s'est modifiée. Il n'existe aucun accès carrossable à Charavex pour évacuer les bois. Même si c'était le cas, la vente de bois ne couvrirait pas l'exploita-

tion. Pour cette raison, la Bourgeoisie a décidé, dans un premier temps, de restaurer les anciens bâtiments de l'alpage et d'analyser, dans une deuxième phase, la possibilité de transformer les plantations en pâturage boisé tout en respectant la législation forestière. Cette nouvelle affectation permettrait d'assurer, à long terme, l'entretien et le maintien des bâtiments qui vont être restaurés en 1995 et 1996. Pour ce faire, un plan d'aménagement des forêts va être préparé d'entente avec le service forestier et sera présenté au Conseil d'Etat pour homologation. En temps voulu, il sera présenté aux bourgeois de Martigny qui se réuniront à l'occasion de leur assemblée générale ce lundi dès 20 h. 15 à l'Hôtel de Ville.



L'heure du bilan

L'heure du bilan de la législature approche. Sous l'angle des résultats purement électoraux, il est chiffré après les élections à Zurich, à Lucerne et au Tessin. Le Parti socialiste récupère une partie du terrain perdu lors de la législature précédente. L'UDC gagne sans pour autant rejoindre encore le groupe des trois grands partis. Surtout ses résultats sont bâtis sur une grande ambiguïté: parti gouvernemental, il joue la carte de l'opposition. Le PDC poursuit une descente qui devient très visible. Le Parti radical est stable.

Mais au-delà des éléments numériques s'engage une bataille plus subtile, celle du bilan politique du gouvernement et du parlement. Ici, ce qui frappe, c'est que la réalité est différente de ce que la presse ou mieux les attitudes de départ. Il y a ceux qui ne se sont jamais cachés de souhaiter une sorte de chambardement politique et pour qui tout ce qui a été acquis est par définition insuffisant. Ils minimisent les doigts sur la question générale de la perte de compétitivité de la Suisse. Elle est réelle. D'autres pays nous ont rattrapés. On est facilement d'accord sur les symptômes de cet affaiblissement. Ils vont des coûts de la main-d'œuvre à la réduction du nombre des brevets dans les secteurs de pointe en passant par le ralentissement du progrès de la productivité du travail. Par contre, on reste parfois songeur devant les remèdes proposés. Si certains d'entre eux sont clairement efficaces pour réduire les maux reconnus, d'autres sont le produit d'un choix idéologique, légitime au demeurant, mais dont le rapport avec les faiblesses n'est pas évident. Changer le mode de subvention ou augmenter dans la fiscalité le poids de l'imposition indirecte sont des options discutables politiquement. Elles ne vont pas augmenter la productivité du travail ou l'activité scientifique.

Enfin, le plus raisonnable est de faire un inventaire des réformes réalisées durant ces quatre ans. On constatera alors que le gouvernement et le parlement, s'ils n'ont pas achevé l'ouvrage, ont travaillé à un rythme remarquable. Au Département militaire, l'Armée 95 réduit les effectifs de 200'000 hommes. Au Département de l'économie publique, une nouvelle politique agricole est engagée. Les accords du GATT sont maintenant sous toit. La loi sur les cartels est traitée par le parlement. La loi sur le marché intérieur suit. Au Département des finances, contre l'avis de son chef, la TVA a été introduite. Elle est favorable à l'industrie d'exportation. Au Département des affaires étrangères, les négociations bilatérales ont commencé. Au Département de l'intérieur, la réforme de l'assurance-maladie ainsi que la 10e révision de l'AVS ont été votées par le parlement et, pour la première, approuvée par le peuple. Au Département des transports, les nouvelles transversales alpines, même si elles sont remises en cause, constituent une décision à partir de laquelle un peut débattre. Au Département de justice et de police, les problèmes des réfugiés et de la drogue ont perdu de leur acuité.

Pour que le parlement et le Conseil fédéral puissent, pour la prochaine législature, accentuer le rythme des réformes, il faut cesser de dénigrer tout ce qui a été fait. Il faut au contraire renforcer l'action des partis gouvernementaux responsables et notamment du parti historique de ce pays, le Parti radical. C'est une illusion de croire qu'un grand chambardement politique médiatique servirait mieux les intérêts d'un pays qui doit se renouveler en profondeur.

Pascal Couchepin

ÉLECTIONS DU WEEK-END

Succès électoraux grâce au double jeu

L'événement du week-end dernier est clair: la droite a gagné, le centre est en difficulté et le PS devient le rassembleur de toutes les gauches. Il est évident, en effet, que l'accroissement des voix du PS provient du camp des Verts. Quant à l'UDC, elle se mue toujours davantage en un parti de protestation.

Stratégie anti-bourgeoise

L'UDC est la vainqueur de ces élections, il n'y a rien à changer à cela. Elle a réussi ce que la Lega au Tessin et le Parti de la liberté ont déjà obtenu dans plusieurs cantons de l'insécurité démanique, à savoir surfer sur les insatisfaits. Le slogan de l'UDC «Afin qu'il se passe enfin quelque chose» est tout à fait d'actualité. Nous vivons dans une époque de polarisation,

non seulement en politique, mais aussi dans la vie active, dans la culture et dans la société en général.

Les radicaux ont dû se battre contre leurs adversaires naturels de gauche pour rechercher des solutions conformes au marché permettant d'accroître l'emploi. Pendant ce temps, l'UDC menait sa campagne à Lucerne avec son slogan contre le PRD. Il semble qu'elle préfère critiquer les positions prises par les radicaux, plutôt que de développer un programme personnel et de l'imposer contre la gauche.

Cette stratégie anti-bourgeoise a également été celle de l'UDC zurichoise jusqu'il y a peu. Ce n'est que pour des raisons d'opportunisme qu'elle a choisi de se battre pour des élections zurichoises sur un ton beaucoup plus calme. Elle voulait regagner le deuxième siège au Gouvernement perdu il y a deux ans. Pour cela, il lui fallait apprivoiser le PRD.

Double jeu

Sur le plan fédéral aussi, l'UDC joue un double jeu. Elle est d'une part un parti gouvernemental et un autre jour elle joue les oppositions. Dernier exemple, les discussions sur les NLFA. Le conseiller fédéral UDC Ogi se bat comme un lion en faveur du projet officiel soutenu par son parti conduit par le conseiller national Blocher qui s'engage en plein dans la campagne précédant la votation. A peine trois ans plus tard, ce sont Blocher et l'ennemi juré de Ogi, M. Stich, qui ensemble luttent contre ce même projet. On retrouve cette polarisation qui, semble-t-il, n'apporte que des succès.

En notre époque d'insécurité, de perte de confiance à l'égard des institutions, de difficultés économiques et financières, il est tentant de jouer le rôle d'un parti d'opposition. Cependant, cela ne peut être le rôle d'un parti portant la responsabilité de la

bonne marche de l'Etat. Ce dernier ne peut fonctionner que s'il est soutenu par des fonctionnaires qui assument les responsabilités nécessaires. Cette dernière concerne également notre ouverture à l'Europe, alors que la position style UDC dit à l'avance: Union européenne, jamais.

Conclusion

Le PRD a enregistré ce dernier week-end un grand succès aux élections du Gouvernement et du Parlement tessinois. Il faut par contre signaler quelques pertes aux élections des Grands Conseils de Lucerne et de Zurich. Ce n'est pas une raison pour affaiblir des positions qui ont fait leurs preuves. Cependant, le PRD doit devenir plus combatif et ne pas craindre de devenir le double jeu anti-bourgeois de l'UDC.

Christian Kauter, secrétaire général du PRD suisse

ZURICH

Plus loin vers un avenir libéral

Le PRD du canton de Zurich a confirmé avec honneur dans leurs fonctions, ses deux conseillers d'Etat sortants Ernst Homberger et Eric Honegger. Cependant, il a néanmoins perdu 4 sièges sur les 50 qu'il avait au Grand Conseil.

Les deux conseillers d'Etat radicaux Ernst Homberger et Eric Honegger ont été réélus avec succès, le premier en troisième place et le second à la première place. Ce résultat est sans conteste à mettre au compte de la politique financière compétente menée par Eric Honegger, d'une part, et au nettoyage du Letten mené par Ernst Homberger, d'autre part. Le PS n'a pas réussi à maintenir son deuxième siège au Gouvernement, siège qu'il avait obtenu il y a 4 ans. Celui-ci a été ravi par l'UDC qui, avec Rita Fuhrer, a envoyé pour la première fois une femme bourgeoise au Conseil d'Etat zurichois. La liste bourgeoise à 5 (2 PRD, 2 UDC et 1 PDC) et son programme de gouvernement a donc eu un grand succès. Les Verts seront représentés aussi pour la première fois à l'Exécutif du canton grâce à la conseillère nationale Verena Diener.

Le PRD reste le groupe le plus fort

Le PRD restera pour cette prochaine législature de 4 ans le groupe le plus fort du Grand Conseil zurichois. Ce résultat a été obtenu malgré la perte de 4 sièges. Il s'agit en partie de sièges qui avaient été obtenus en plus il y a 4 ans. Le PRD n'a pas pu, comme il l'espérait, conquérir encore certains mandats supplémentaires dans certains cercles électoraux.

Le PRD a atteint un autre objectif électoral, à savoir l'augmentation du nombre des femmes de son groupe. 8 femmes aujourd'hui le représentent au Grand Conseil contre 5 auparavant. Dans bon nombre de cercles électoraux, on trouve des femmes comme premières viennent ensuite.

Le Parti évangélique et l'Alliance des indépendants, grâce à un apparemment adroit, ont réussi à obtenir des sièges supplémentaires, bien que leur quotient électoral n'a guère pu être augmenté. L'AI a pu profiter de la notoriété d'Anton Schaller, homme de télévision connu, qui s'était porté candidat au Conseil d'Etat.

Dans l'ensemble, on note les changements suivants: PRD -4, PS +2, UDC +3, Verts -4, PDC -2, Evangélistes +2, démocrates suisses -1, Alliance des indépendants +4, FPS +1, FraP -1. On s'aperçoit donc que les deux blocs gardent la même force; ce n'est qu'à l'intérieur que l'on constate quelques changements relativement peu importants.

Conclusion

Nous n'aurons pas comme certains l'espéraient une majorité bourgeoise absolue du PRD et de l'UDC au Parlement zurichois. Cependant, le Grand Conseil, fort de 180 personnes, pourra néanmoins assurer une politique bourgeoise. Le PRD, groupe le plus fort du camp bourgeois, gardera toute l'influence nécessaire. De même au Gouvernement largement bourgeois, les deux conseillers d'Etat PRD continueront à jouer un rôle important. Le PRD du canton de Zurich voit donc l'avenir avec confiance.

Daniel Frey, secrétaire du PRD du canton de Zurich

LUCERNE

Victoire UDC au détriment du PRD et du PDC

L'UDC, fondée en 1992, a signé une victoire inattendue dans son importance aux dernières élections cantonales de Lucerne. Elle a obtenu du premier coup 11 mandats sur les 170 que compte le Grand Conseil.

On trouve du côté des perdants le PRD (-6) et le PDC/JPDC (-5). A gauche de l'échiquier deux mandats occupés par les Verts passent au PS.

La nouvelle répartition des sièges au Grand Conseil lucernois se présente de la manière suivante:

PDC/JPDC	77	(-5)
PRD	51	(-6)
PS	18	(+2)
UDC	11	(+11)
Alliance verte	11	(-2)
PCS	1	(-)
Liste indépendante des femmes	1	(-)

En gagnant 11 sièges au Grand Conseil de Lucerne, l'UDC a obtenu un succès inouï durant ce siècle. Seul succès comparable, le triomphe de l'Alliance des indépendants, qui n'existe plus aujourd'hui, en 1943 où elle avait obtenu 10 mandats. L'UDC a su, grâce à son slogan «afin qu'il se passe quelque chose» et par quelques affirmations

bien typées à attirer vers elle une clientèle bourgeoise qui n'était plus d'accord avec la politique de compromis qu'ont dû pratiquer des partis largement populaires comme le PRD et le PDC.

Les libéraux lucernois ont subi la défaite la plus sensible en perdant 6 sièges. Pour une participation de 49,4%, ce qui correspond à un nouveau record vers le bas, le PRD a perdu presque 1000 suffrages de listes (1991: 33'408). Bien que le PDC/JPDC ait perdu près de 8000 suffrages de listes (1991: 50'426), il a pu réduire ses pertes grâce à son apparemment avec le PCS et grâce à des gains de panache.

Le nouveau groupe PRD compte 13 femmes, ce qui par rapport à 1991 représente une légère augmentation de la proportion des femmes. Cependant, les 30% que l'on espérait n'ont pas été atteints. Heureusement que deux jeunes radicaux ont réussi à entrer au Parlement cantonal. Grâce au séminariste Damian Meier de 20 ans, le groupe PRD compte même le plus jeune député.

Bons résultats des conseillers d'Etats PRD

Le PRD présente une image plus réjouissan-

te aux élections du Conseil d'Etat. Ses deux candidats, l'ancien chef du Département militaire, de la police et de la protection de l'environnement Ulrich Fässler et le nouveau Max Pfister ont été élus avec de excellents scores. Grâce à Max Pfister de Nebikon, le Gouvernement lucernois compte maintenant un homme de l'économie. Les 4 représentants du PDC ont également été élus, l'ancien conseiller d'Etat PS Paul Huber, de même que la représentante de l'Alliance des verts et le candidat de l'UDC n'ont de loin pas obtenu la majorité absolue.

Nouvelle donne pour les élections fédérales

Le succès marqué de l'UDC modifie sensiblement la situation en ce qui concerne les élections au Conseil national. Elle risque bien en effet d'obtenir le nouveau dixième mandat accordé au canton de Lucerne pour le Conseil national. Le PRD qui aimerait reconquérir son troisième siège perdu en 1991 aura donc fort à faire.

Werner Wandeler, secrétaire du PRD du canton de Lucerne

GENÈVE

Les radicaux doivent affirmer leurs idées

Les élections municipales représentaient la première échéance importante pour le Parti radical genevois en cette année 1995. Après les résultats positifs des dernières élections cantonales pour les partis de l'Entente (radicaux-PDC-libéraux), le phénomène du balancier, qui apparaît après un premier regard sur les résultats, est finalement de très faible envergure. Il est surtout perceptible en Ville de Genève et dans certaines communes suburbaines comme Meyrin par exemple. Pour les radicaux, ces quelques pertes sont compensées par des résultats positifs à Carouge, Satigny ou Bellevue. Sur l'ensemble du canton, pour les communes à système proportionnel - soit 36 sur 45 -, le Parti radical obtient 127 sièges, chiffre identique à celui des dernières élections de 1991. Le cap est donc maintenu.

Le Parti radical est donc renforcé sa position de deuxième parti du canton, puisque nous réduisons l'écart avec les libéraux - moins quatre - et nous l'accentuons avec les démocrates-chrétiens qui perdent cinq sièges. Les socialistes, malgré leurs gains dans certaines communes, restent au quatrième rang. Nous voyons dans ces résultats la confirmation que l'un des points forts du Parti radical tient à son implantation dans les communes. Le travail des radicaux, leurs réalisations, leur programme sont bons. Un effort a été mené depuis plusieurs années pour rendre ses orientations plus accessibles et plus séduisantes. Cet effort n'a pas été inutile, nous en prenons pour preuve le nombre de jeunes qui se sont portés candidats sur une liste radicale pour ces élections. Les radicaux doivent cependant partir encore affirmer leur position de deuxième parti et améliorer leur image. L'identification immédiate au mot «radical» doit être plus nette, plus percutante. Sur ce point, rendons hommage aux personnes qui ont orchestré la campagne d'affichage en Ville de Genève dans le cadre de ces élections municipales, cette campagne était dynamique et moderne, l'exemple mérite d'être suivi. Des positions nettes et étayées, ainsi qu'une politique claire et cohérente: voilà ce qui peut permettre aux radicaux de regarder l'avenir avec confiance et détermination, la prochaine échéance étant les élections administratives (maires et adjoints) le 7 mai prochain.

Jacques Jeannerat, secrétaire général du PRD genevois

Déjà des signaux d'alarme

Au lendemain du 12 mars, les producteurs et les partisans du bio à tout crin ont chanté victoire. Ils ont cru recevoir une légitimité et un encouragement du peuple suisse. Dans la foulée, une grande maison de distribution de produits alimentaires, essayait par des produits entières dans les journaux, de convertir les paysans à la production biologique.

Gardons les pieds sur terre!

Tout d'abord, il est difficile de tirer un enseignement global de cette votation, mais j'admets volontiers qu'il y a une volonté populaire d'aller vers une production plus douce.

Mais cette production douce existe. Cette manière de procéder limite l'utilisation d'engrais et de pesticides, elle protège les sols, elle vise à maintenir un paysage harmonieux, fleuri et varié. Elle porte un nom: la production intégrée (PI).

L'Etat l'encourage; elle est même au centre de notre nouvelle politique agricole et depuis peu l'Europe s'y intéresse. La nature est protégée, elle est sous contrôle.

Je me refuse à faire le pas suivant; car aller résolument vers une production totalement biologique, comme le préconise une autre initiative populaire, serait dangereux, je dirai même suicidaire.

Des chercheurs français (Inra) tirent déjà la sonnette d'alarme. Ils affirment que le bio risque d'entraîner des catastrophes «naturelles» qui n'auraient rien à envier à celles dues à la surenchère des produits chimiques.

Nous voilà avertis

En l'absence totale de fongicides ou de bactéricides disent-ils, les ravageurs et les micro-organismes guettent la moindre faille. Des larves d'insectes peuvent se développer, modifiant les végétaux à leur profit et certainement pas au nôtre. Quant aux bactéries et aux moisissures, elles n'attendent qu'une occasion pour produire des toxines dont certaines sont parmi les cancérigènes les plus violents.

Ces savants vont même plus loin et nous conseillent de regarder un atlas. «La carte des régions les plus pauvres du monde, les plus frappées de famine, de pathologie de la dénutrition, de cancers hépatiques et affligées de la longévité la plus courte, se superposent de façon étonnante à celles des pays où l'agriculture est peu mécanisée et où l'emploi d'engrais, de pesticides est quasi inexistant.

Ne revenons pas deux siècles en arrière

L'agriculture biologique est possible sur de petits lopins de terre et peut alimenter un marché pour consommateurs «branchés».

Mais aller jusqu'à l'imposer à tous et laisser la nature nous dominer est une décision d'irresponsable; jamais les autorités de notre pays ne prendront une telle décision.

Espérons que le peuple suisse fera de même lorsqu'il se prononcera sur l'initiative Baumann. «Initiative populaire: pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques».

Pierre Savary, conseiller national

Oui au progrès social

Avant même d'être sous toit, la 10e révision de l'AVS était conditionnée par l'annonce d'un referendum. Referendum il y a eu. Lancé par une gauche partagée, il met en cause le plus grand projet de réforme de l'histoire suisse des assurances sociales. En effet cette révision instaure un système qui place autant que possible hommes et femmes à égalité. Si elle relève l'âge de la retraite des femmes, elle introduit des prestations réclamées depuis longtemps, telles que par exemple: le splitting, la rente de veuf, une allocation pour tâches éducatives, des rentes individuelles.

Le 25 juin nous voterons sur la 10e révision de l'AVS en raison du referendum lancé par des syndicats chrétiens, l'Union syndicale et 14 organisations écologistes et de gauche. Sur les 145'000 signatures récoltées plus de la moitié proviennent de la Suisse romande et du Tessin. Ce qui signifie que la campagne sera rude et qu'il faudra se battre pour faire passer cette 10e révision, c'est-à-dire des améliorations revendiquées en grande partie par les auteurs du référendum...

L'âge ne doit pas cacher le progrès social

Les opposants polarisent cette révision sur l'âge de la retraite des femmes. Pourtant, le législateur a voulu leur apporter en contre-partie de nouvelles prestations intéressantes.

Le relèvement de l'âge se fera en deux étapes. Il sera échelonné sur huit ans à partir de l'entrée en vigueur de la révision, soit au 1er janvier 2001 et 2005. Il est également prévu que les femmes pourront prendre une retraite anticipée. En effet, la 10e révision de l'AVS offre aux hommes et aux femmes la possibilité d'anticiper leur retraite de deux ans. La déduction actuarielle de 6,8 pour cent par année d'anticipation de la rente, calculée sur une vie, sera ramenée à la moitié, soit 3,4% pour les femmes qui prendront une retraite anticipée entre la cinquième et la treizième année suivant l'entrée en vigueur de la loi.

La 10e révision de l'AVS n'est pas financée unilatéralement par le relèvement de l'âge de la retraite des femmes sans rien apporter. La nouvelle formule des rentes assure des prestations supérieures à une majorité de femmes; en particulier, elles seront beaucoup plus nombreuses que jusqu'ici à toucher une rente maximale.

De par l'augmentation de l'espérance de vie, les femmes touchent une rente plus longtemps que les hommes et cette différence tend à s'accroître. La durée de perception d'une rente atteint actuellement 22,6 ans pour les femmes de 62 ans et 15,5 ans pour les hommes de 65 ans. Ce temps est donc supérieur pour les femmes de près de 50 pour cent à ce qu'il est pour les hommes. Même en cas d'égalisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes, la durée de perception d'une rente pour ces dernières serait encore supérieure de 30 pour cent (données de l'OFAS).

Il faut retenir de ce relèvement de l'âge deux éléments importants: le système progressif et la possibilité de rente anticipée.

Bonus assistance

Les bonifications d'assistance pour prise en charge de personnes - non cumulables avec les bonifications pour tâches éducatives - sont prises en compte sur demande écrite de l'assuré qui faisait ménage commun avec des parents en ligne ascendante ou descendante ou des frères et sœurs au bénéfice d'une indemnité pour enfants de l'AVS ou de l'AI. Les conjoints, les beaux-parents et les enfants adoptifs sont considérés comme des parents.

Rente de veuf

La 10e révision de l'AVS concrétise une ancienne revendication en introduisant une rente de veuf. Toutefois, les conditions de son obtention ne seront pas encore égales à celles qui ouvrent le droit à la rente de veuve. Le droit à la rente de veuf s'éteindra au moment où le dernier enfant aura atteint dix-huit ans. Sur

A L'ÉTRANGER			
Pays	Application	Hommes	Femmes
Belgique	Ouvriers et employés	60	60
RFA	Ouvriers et employés	65	65
Danemark	Tous les habitants	67	67
Finlande	Tous les habitants	65	65
France	Ouvriers et employés	60	60
Grèce	Salariés	65	60
Grande-Bretagne	Tous les habitants	65	60
Irlande	Tous les travailleurs	66	66
Islande	Tous les habitants	67	67
Italie	Ouvriers et employés	60*	55*
Luxembourg	La plupart des travailleurs	65	65
Pays-Bas	Tous les habitants	65	65
Norvège	Tous les habitants	67	67
Autriche	Tous les travailleurs	65**	60**
Portugal	Tous les salariés	65	62
Suède	Tous les habitants	66	66
Espagne	Salariés de l'industrie et du secteur des services	65	65

* 65/65 d'ici à l'an 2012

** 65/65 date encore indéterminée

demande, elle pourra également être versée à des hommes devenus veufs avant l'entrée en vigueur de la révision.

Splitting

La réforme introduit le système de rentes individuelles, sans distinction de sexe. C'est le splitting qui offre à toute personne, quel que soit son état civil, un droit individuel à la rente. Les conjoints ne recevront plus une rente de couple, mais deux rentes personnelles. Ainsi le revenu du travail de chaque conjoint sera pris en considération.

Allocation pour impotent

L'introduction de cette allocation concerne les impotents «de degré moyen». Elle s'adresse uniquement aux personnes ayant besoin d'une aide régulière et importante d'autrui pour accomplir la plupart des actes ordinaires de la vie, ou d'une aide régulière et importante d'autrui pour accomplir au moins deux actes ordinaires de la vie et qui nécessitent, en outre, une surveillance personnelle permanente. L'extension du droit à l'allocation pour impotent vise à développer les soins à domicile et à permettre aux retraités de retarder le plus possible le moment d'entrer en maison de retraite.

Bonus éducatif

Comme le passage à la rente individuelle, les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance constituent le principal élément de cette réforme en profondeur de l'AVS.

Les bonifications pour tâches éducatives sont créditées dès la naissance du premier enfant jusqu'au moment où le dernier enfant atteint l'âge de seize ans. Elles bénéficient à l'assuré seul ou marié qui exerce l'autorité parentale sur un ou plusieurs enfants et atteignent le triple de la rente annuelle minimale au moment de la naissance du droit à la rente (actuellement

34'920 francs). Ces bonifications fictives ne sont pas portées sur le compte individuel, mais prises en compte au moment où naît le droit à la rente. Cette façon de faire permettra de prendre également en considération des périodes d'éducation antérieures à l'entrée en vigueur de la dixième révision.

Financement de la révision

Il apparaîtra qu'à partir de l'an 2000, les dépenses de l'AVS seront supérieures aux recettes. Dès cette année, le compte de capital ne cessera de reculer et deviendra déficitaire en 2008 pour atteindre jusqu'à 2010 un découvert de 22,1 mrd de fr. Cela représenterait une insuffisance de couverture de 36,7% cette année-là. Sans autre source de financement, nous atteindrions même en 2015, toujours pour des raisons démographiques, un déficit de l'ordre de 110 mrd de fr. Cette situation montre bien à quel point le relèvement de l'âge de la retraite des femmes est important. Elle est une disposition appropriée nécessaire à partir de l'an 2000 pour remédier d'une manière ou d'une autre à la situation, c'est-à-dire pour assurer le financement de l'institution.

Ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain

La 10e révision de l'AVS répond à des revendications de longue date. C'est un progrès social indéniable. Il serait vraiment regrettable de rejeter des améliorations sociales et plus d'égalité (splitting) acquises après un énorme travail. Cette réforme doit être vue dans son ensemble. La morceler pour la réduire à néant est une erreur politique incompréhensible des auteurs du referendum. Il faut aujourd'hui sérier les problèmes. Les initiatives qui suivent, même si elles ne sont pas meilleures, pourraient encore apporter un peu de souplesse. C'est pourquoi il ne faut pas combattre la 10e révision et ses avantages.

Monique Pichonnaz Oggier

Faire le bon pas

Réunies la semaine dernière à Berne, les femmes bourgeoises du PRD, de l'UDC et du PDC ont publié leur proposition d'assurance maternité pour toutes les femmes. Le Parti radical suisse n'a pas encore confirmé sa position, mais le projet des femmes bourgeoises, dont des radicales, va dans le sens de sa réponse à la consultation.

L'assurance maternité doit être une solidarité entre toutes les femmes. Elle ne doit pas être réservée aux seules femmes qui exercent une activité professionnelle.

Ainsi chaque mère doit recevoir entre 1'500 et 2'000 fr. par mois pendant 16 semaines si le revenu imposable de l'époux ne dépasse pas 97'000 fr.

Les femmes actives devraient obtenir le 80% de leur salaire.

Pour les femmes bourgeoises, il n'est pas question d'augmenter les charges salariales des employeurs ou de ponctionner encore les salaires des employés.

Selon leur modèle, les femmes bourgeoises proposent que les caisses fédérales assurent le financement. Cela coûterait environ 395 millions qui pourraient être pris sur le produit des salles de jeux.

On se souvient que dans sa réponse à la consultation le Parti radical suisse proposait de prendre cet argent sur une partie de la TVA.

Au cas où Madame Dreifuss reviendrait avec son projet non modifié, les femmes radicales PDC et UDC informeraient qu'elles le renverraient.

Vu la situation des assurances sociales, leur avenir financier peu sûr et la situation économique tendue, tous les projets d'assurance maternité doivent être analysés avec réalisme afin de ne pas lancer des espoirs sans garantie de les financer. Et ici, comme ailleurs il s'agira de ne pas jouer l'arrosier.

MPO

FUITE DES INVESTISSEURS

Revoir la fiscalité

Les investissements étrangers en Suisse auraient baissé alors que les investissements suisses à l'étranger auraient augmenté.

Est-ce la conséquence de l'isolement de la Suisse en Europe? N'attribuons pas tous nos maux à une regrettable décision du peuple en 1992.

Ce changement radical est surtout dû au manque de prévoyance du Département fédéral des finances.

Le refus à l'EEE n'est donc pas la seule cause. Preuve en est qu'en 1988 et 1989, les Suisses ont beaucoup plus investi à l'étranger qu'en 1993. Autre exemple, la hausse des exportations de capitaux constatée en 1993 a surtout bénéficié aux Etats-Unis, alors que les investissements suisses dans l'Union européenne ont baissé.

La raison de cette distorsion est ailleurs. Ne serait-elle pas plutôt fiscale?

En effet, ce sont avant tout des sociétés financières qui ont exporté des capitaux pour bénéficier des avantages fiscaux offerts aussi à l'étranger.

Plus simplement, les entreprises fuient le climat fiscal helvétique qui n'est plus favorable. Le corollaire en est la suppression d'emplois dans notre pays.

La Suisse a loupé le train. Mais pourquoi? Le chef de train, en l'occurrence le ministre des Finances, occupé à renflouer la caisse d'un Etat trop dépendant, oublie d'adapter la réglementation fiscale à la situation internationale.

Le moment ne serait-il pas venu pour le Conseil fédéral d'inviter le Département des finances à revoir sa stratégie? Sauvegarder l'attractivité de la Suisse et conséquemment contribuer à enrayer la perte d'emplois doivent être un, si ce n'est le premier souci d'un gouvernement responsable.

A.S.

POSITIONS DU PRD 95

ARMÉE 95

Le Parti radical-démocratique suisse (PRD) considère la réforme «Armée 95» dans son ensemble comme une prestation politique essentielle du président de la Confédération Kaspar Villiger. Le parti porte le même jugement en ce qui concerne le très important projet spécifique de reconstruction du potentiel industriel du DMF. La réforme «Armée 95» satisfait de manière idéale aussi bien aux exigences nouvelles en matière de politique de sécurité qu'à celles résultant de l'évolution des finances fédérales.

Inscrivez-vous aux

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 95 DU PRD du 21 au 25 août 1995 à Neuchâtel

Ouvert à tous les jeunes âgés de 18 à 28 ans.

Formule d'inscription et renseignements au secrétariat général du PRD suisse, tél. 031 / 311 34 38, Blaise Roulet

JEAN TROILLET

Un aventurier rêveur qui ne tient pas en place

La vie de Jean Troillet est une grande aventure sans fin et sans limites. Quand il ne crapahute pas en Himalaya, il affronte les océans. Le plaisir d'aller jusqu'au bout de ses rêves est sa force.

— Jean Troillet, êtes-vous une espèce d'extra-terrestre ?

— Ho non ! Je bois du vin ; parfois, je fume des cigares... je suis vraiment un humain. Normal. A mon avis, ce sont plutôt les autres qui fonctionnent bizarrement.

— Pourtant les aventuriers sont une espèce en voie de disparition. Ne vous sentez-vous pas un peu seul ?

— Evidemment, en ville, les aventuriers sont rares. Mais si vous voyagez, vous en rencontrez beaucoup. Je dirais même qu'il y a de plus en plus d'aventuriers. Pour preuve, il devient difficile de dénicher des endroits où il n'y a personne. Alors non : je ne me sens pas seul du tout.

— Vous parlez voyage, entre juin 1994 et juin 1995 par exemple, de quoi est fait votre agenda ?

deux mois en Géorgie du Sud, une île qui voisine avec l'Argentine en Antarctique. Et puis, je viens de rentrer d'Espagne où j'ai donné quelques conférences. Au programme, il y a encore : le Trophée des multicoques avec Laurent Bourgnon et une expédition au Népal avec Erhard et André Georges.

— Quelle expédition ?

— Nous allons faire la traversée des cinq sommets du Kangchenjunga. Pour la première fois, nous nous retrouverons tous les trois sur la même montagne en même temps. Ce qui sera sympa aussi, c'est que le Kangchenjunga est le dernier des 14 sommets dépassant les 8000 mètres manquant à Erhard.

Peut-être que l'Himalaya c'est le jeu poussé à l'extrême ?

— Mais pourquoi partez-vous toujours défier l'extrême ?

— Parce que j'aimerais connaître les sensations que procure jusqu'au bout de mes rêves.

— L'altitude, est-ce une sorte de drogue aussi ?

— La drogue ? C'est juste un mot. Et il n'y a pas de mot pour décrire

rêter, de concéder quelques semaines à la banalité du quotidien ?

— Le quotidien ? C'est quoi d'abord ?

— Métro - boulot - dodo.

— Je viens de me promener dans des grandes villes, comme Marseille. Les gens y étaient tristes. Je préfère, de loin, la compagnie des barjos qui rêvent à celle des cravates qui tirent la gueule.

— Mais qu'est-ce que la difficulté a de plus que la facilité ?

— On ressort grandi d'une épreuve difficile. Actuellement, la facilité est à la base de la détérioration de la race blanche. Il est tellement facile de vivre en Occident. A cause de la modernisation, la race blanche devient une race d'avachis où on ne vit qu'en fonction de rentabilité, d'efficacité et de profits. Quel gâchis !

— Voir jusqu'où vous êtes capable de maîtriser le danger, est-ce que c'est un jeu ?

— T'out ma vie est un jeu. Le jeu des rêves qui se joue en solo ou à plusieurs. Reste que l'Himalaya n'est pas un jeu, parce qu'on y part avec la peur. C'est du reste ce qui nous permet de continuer en vie. Ou alors, peut-être que l'Himalaya est le jeu poussé à l'extrême.

— Donc si vous êtes encore en vie, c'est grâce à la chance ?

— Non. C'est parce que je dois être là et que je dois continuer ce que j'ai commencé.

— Renoncer à un rêve, est-ce difficile ?

— Quand un projet s'écroule avant même que nous ayions pu nous mesurer aux éléments, oui, c'est difficile. Mais si nous avons relevé le défi, engagé le combat, mais que le danger est omniprésent, l'abandon relève de la sagesse, pas de la déception. L'été dernier au Lhotse, par exemple, les conditions étaient épouvantables. Il était évident que nous devions redescendre. Car le but n'est pas d'aller au suicide.

A cause de la modernisation, la race blanche devient une race d'avachis qui ne fonctionne plus qu'en vue de rentabilité, d'efficacité et de profit !

— Vous arrive-t-il tout de même de penser à la mort ?

— Je l'ai déjà acceptée. Je n'ai donc plus besoin d'y penser.

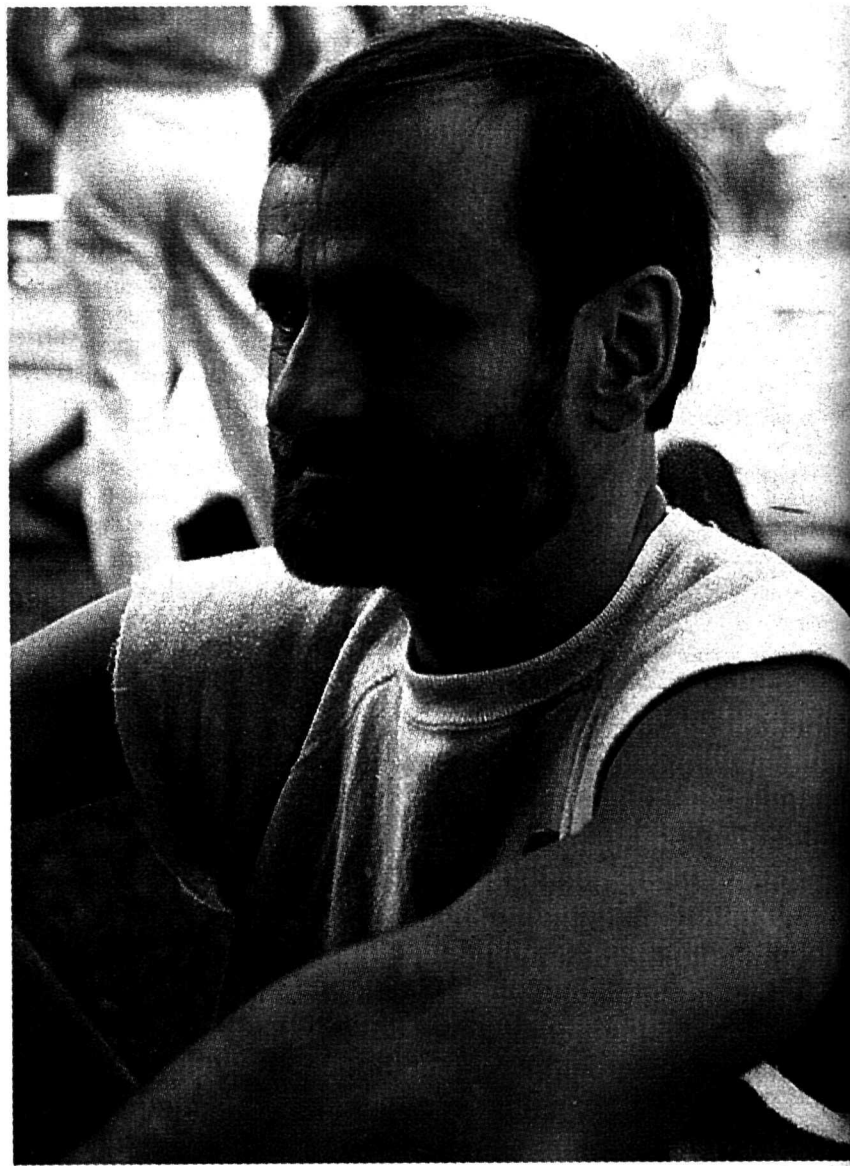
— Vous avez souvent bravé l'Himalaya avec Erhard Loretan. Pourquoi Erhard ?

— Nous l'avons la même conception de l'ascension d'un 8000, c'est-à-dire : grimper par des voies nouvelles. De plus, physiquement, mentalement, techniquement, nous nous entendons bien. Voilà dix ans que ça dure, alors pourquoi ne pas continuer ?

— En revanche en mer c'est avec Laurent Bourgnon que vous formez le couple parfait.

— Le couple parfait... je ne sais pas. En tout cas, nous partageons une amitié exceptionnellement grande. Je le considère comme mon petit frère. Ensemble, nous avons beaucoup de projets en commun à court, moyen et long termes. Il m'emmènera à la Course autour du monde et moi je le guiderai au sommet de l'Everest. Un montagnard sur les océans et un marin sur le toit du monde, c'est beau de rêver, non ?

— Souvent, les guides n'aiment



pas l'eau. Souvent, ils nagent comme des cailloux. Qu'est-ce qui vous arrive ?

— Au niveau de la puissance des éléments et de la solidarité humaine, la mer et la montagne sont des mondes très proches. Il m'attire tous les deux. J'aime me mesurer à eux.

— Il y a les éléments dans votre vie. Y a-t-il aussi de la place pour les humains ?

— Eh oui, il y a aussi de la place... surtout pour l'amitié. Beau coup c'est vrai. Mais même côté cœur il y a de la place.

— Et pour Dieu ?

— Holala ! On me pose cette question. Oui, il y a de la place pour Dieu. Mais pas au sens où la religion l'entend. J'ai une croyance mais pas une pratique comme les humains l'entendent. Mais la spiritualité est une chose très intérieure que je n'aime pas extérioriser.

— Vous dites que personne ne vous connaît vraiment. Mais vous, vous connaissez-vous ?

— Je ne sais pas mal, reste que je me surprends parfois.

— Comment ?

— Lorsque j'ai commencé la voile, je me suis surpris à évoluer, avec passion, dans un milieu que je n'avais jamais pensé aborder. Je me surprends d'être complètement à l'aise sur et dans l'eau. Avec un bateau ou en apnée.

— Au regard de ce que vous avez déjà vécu, quel philosophe tirez-vous du chemin parcouru ?

— Je ne sais pas s'il s'agit d'une philosophie, mais j'ai appris à aller au bout de mes rêves. Et je sais que je vais en rêver encore beaucoup. Simplement, ma philosophie de vie c'est : vivre.

Propos recueillis par Patricia Meylan



« Les sensations que procure la haute altitude sont uniques, incomparables. »

— Eh bien, il a commencé par un truc sympa en Himalaya, avec Erhard Loretan : la traversée du Lhotse — Lhotse Median — Lhotse Shar (ndlr une traversée diabolique — qualifiée d'impossible — située à plus de 8000 mètres d'altitude, un des derniers endroits vierges du monde). Une fois au sommet du Lhotse, nous avons toutefois dû renoncer à notre projet. Les conditions étaient si mauvaises qu'il aurait été suicidaire de faire un pas de plus. Ensuite, histoire de faire un peu de voile et de plongée sous-marine, je suis parti

les sensations que procure la très haute altitude. Elles sont uniques, incomparables. La raréfaction de l'oxygène a des effets puissants sur l'organisme : tout votre corps fonctionne au ralenti. Il est tellement endormi, tellement lent qu'il faut posséder des neurones spéciaux pour ne pas faire de bêtises. Le pas de trop qui vous conduit à la mort. Mais en même temps, on est tellement bien qu'on ne s'entend plus souffrir. Dans ce milieu, la force n'est plus physique ou chimique, elle est mentale.

— Seriez-vous capable de vous ar-



« Je viens de me promener à Marseille, les gens y étaient tristes. »

Du tac au tac...

— Où se situe votre coin de paradis ?

— Sur la terre.

— Que faut-il faire pour vous mettre en colère ?

— Maltraiter des enfants.

— Et pour vous faire plaisir ?

— Un moment de plaisir, c'est un moment de contemplation dans la nature. Ce sont aussi des amitiés profondes.

— Etre Valaisan, est-ce important ?

— Pas du tout.

— Avez-vous une définition à donner du Valaisan ?

— C'est d'abord une tronche ; c'est un gars de la magouille qui se débrouillera toujours parce que c'est un bagarreur. C'est aussi quelqu'un qui manque d'ouverture d'esprit.

— Quel sport ne pratiquez-vous surtout pas ?

— Le golf.

— Admirez-vous en particulier un homme ou une femme ?

— Laurent Bourgnon.

— Quel est le comble de la bêtise humaine ?

— Poursuivre sa vie en s'emmerdant.

— Au contraire, qu'est-ce qui symbolise le génie humain ?

— L'aboutissement des rêves.

— Quels sont les défauts que vous aimeriez gommer chez vous ?

— Je me plais bien comme ça car j'aime rire de mes défauts.

— Etes-vous macho ?

— Au contraire. J'ai beaucoup de respect pour les femmes féminines. Cela dit j'aime faire le macho avec les femmes qui veulent jouer au mec.